

Pour atteindre un tel objectif, il est essentiel que l'Alliance soit unie et qu'elle puisse ou veuille négocier avec un sentiment de force et de confiance. A notre réunion extraordinaire du 11 janvier, au cours de laquelle nous avons condamné la déclaration de la loi martiale en Pologne, nous avons fait preuve que nous sommes capables d'une telle communauté d'objectifs. Nous avons également fait la preuve de notre volonté en continuant d'appuyer la décision prise en 1979 d'aborder la modernisation des forces nucléaires à portée intermédiaire en Europe dans une double optique. Cette décision a d'ailleurs déjà porté ses fruits puisqu'elle a amené l'Union Soviétique à la table des négociations à Genève.

La solidarité et la communauté d'objectifs de l'Alliance ne sont pas possibles sans des consultations adéquates entre les membres. Dans l'idéal, de telles consultations devraient avoir pour objectif au point de départ de faire l'unanimité sur des objectifs communs sur la base d'évaluations communes. Toutefois, vu la diversité des intérêts nationaux, nous ne devons pas toujours attendre de ces consultations qu'elles débouchent sur des politiques communes. Toutefois, elles amélioreront considérablement les chances de réconcilier les conflits d'intérêt et d'harmoniser les politiques. D'ailleurs, ces consultations ne devraient pas se limiter seulement aux menaces que posent les agissements soviétiques aux intérêts de l'Alliance dans la zone OTAN. De récents développements nous ont rappelé comment les événements en dehors de la zone peuvent nous toucher et comment il est important que les membres de l'Alliance procèdent à des consultations suivies en vue de définir des objectifs communs quand nos intérêts sont en jeu. C'est là une exigence vitale lorsque certains membres de l'Alliance sont en mesure de répondre à des demandes d'assistance et d'aider à protéger la sécurité de pays en dehors de la zone OTAN. Dans de telles occasions, non seulement les puissances plus grandes mais également les puissances moyennes et petites au sein de l'Alliance ont un rôle à jouer.

Par ailleurs, il nous faut aussi veiller à ce que nos populations comprennent et appuient nos politiques. Lorsque je me suis adressé à vous en décembre dernier, j'ai souligné ma conviction qu'il nous fallait faire davantage à cet égard. Le besoin n'est pas moins évident aujourd'hui. Nos sociétés démocratiques se caractérisent par le fait que nos populations ont le droit d'être informées de nos politiques et des motifs qui les sous-entendent, et, facteur tout aussi important, qu'elles ont la liberté d'exprimer leur opposition à ces politiques. Nous chérissons ces droits et ces libertés. De fait, c'est là une différence essentielle entre nos sociétés libres et celles, fermées, du système soviétique.